

## SOUMISSION DE PROJETS AU COMITÉ DE LABELLISATION DE LA MSHB

### PRINCIPES ET PROCÉDURE

La mission de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne est de fédérer, piloter et soutenir des actions de recherche proposées par les laboratoires et chercheurs en Lettres, Sciences Humaines et Sociales des Universités de Bretagne. La MSHB se donne également pour mission d'encourager et de faciliter des dynamiques d'échange avec des laboratoires extérieurs à la région (français et étrangers) et susceptibles d'apports originaux dans la construction des projets de recherche relevant de ses pôles thématiques. Sa vocation est de susciter et d'accompagner le développement de programmes s'articulant sur des axes thématiques transversaux ayant un caractère structurant fort et portés par quatre pôles : « Sociétés et santé », « Usages des TIC-M@rsouin », « Mondes armoricains et atlantiques », « Gouvernance dans les institutions publiques et privées ».

La MSHB a aussi vocation à soutenir l'émergence de thématiques nouvelles susceptibles de déboucher sur une structuration institutionnelle et de servir de relais pour l'accès aux programmes de recherche soutenus par d'autres MSH.

La soumission de projets au Comité de labellisation de la MSHB s'organise selon les principes et procédures suivants :

### Conditions de recevabilité et critères d'évaluation

Tout programme est susceptible d'être soutenu si, en plus de sa qualité et de sa pertinence scientifique, il démontre la valeur ajoutée qu'apporterait la MSHB à sa configuration et à sa mise en œuvre et s'il répond aux critères suivants :

- ▶ **l'inscription dans l'un des pôles thématiques existants** (cf. ci-dessus), ce qui suppose que soient précisées les modalités d'intégration du projet considéré dans les axes de recherche privilégiés du(des) pôle(s). Toutefois, les projets inter-thématiques ou portant sur des thématiques émergentes sont également éligibles.
- ▶ **la mise en œuvre d'une réelle interdisciplinarité**. Les projets proposés devront associer des chercheurs ou des équipes relevant de différentes disciplines et approches en Lettres, Sciences Humaines et Sociales – et éventuellement avec des participations hors du champ des LSHS.
- ▶ **la dynamique inter-institutionnelle**. Le projet mobilise et fédère les membres de deux équipes au minimum, appartenant à au moins deux établissements différents de la région. Des dossiers impliquant une collaboration entre une équipe bretonne et un ou plusieurs laboratoires extérieurs à la région, en particulier ceux qui sont associés à d'autres MSH du GIS Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme, peuvent également être déposés. L'inter-institutionnalité pourra bien sûr être comprise à l'échelle internationale.
- ▶ **l'orientation vers l'international** est vivement souhaitée.
- ▶ **les perspectives de valorisation et de diffusion des résultats**. Tout programme de recherche doit déboucher sur des publications dans les meilleurs supports reconnus par les communautés scientifiques concernées et/ou sur la préparation de réponses à des appels à projets européens, nationaux ou régionaux.

En plus des critères ci-dessus, le Comité de labellisation de la MSHB sera particulièrement attentif aux aspects suivants : aspect structurant des programmes, perspectives d'émergence de réseaux, importance des enjeux scientifiques, caractère innovant, cohérence de la démarche scientifique présentée, précision du calendrier envisagé, crédibilité des demandes de financement.

Les éléments suivants seront considérés comme négatifs :

- ▶ exposés limités à la présentation de thèmes de recherche,
- ▶ projets se réduisant à la mise en place de séminaires ou de colloques sans explicitation des prolongements envisagés,
- ▶ absence d'argumentation sur la façon dont le projet pourrait contribuer à renforcer l'identité et l'attractivité de la MSHB.

## Forme des propositions attendues

---

Les projets présentés seront prioritairement des projets de recherche émergents destinés à répondre, au titre de la MSHB et du laboratoire porteur, à un prochain appel à projet externes régionaux, nationaux et/ou internationaux (type ANR, PCRD, réseau des MSH...). Ces projets pourront bénéficier des différents services proposés par la MSHB (gestion, communication et médiation scientifique, aide au montage de projets).

Au delà d'une production scientifique, les projets présentés devant le Comité de labellisation de la MSHB devront avoir pour finalité, la structuration de réseaux de recherche interdisciplinaire et/ou l'émergence d'un projet national ou européen

## Types de soutien de la MSHB

---

Peuvent être demandés :

- ▶ **un label scientifique** : les projets retenus après sélection par le Comité de labellisation de la MSHB pourront ainsi se prévaloir de son soutien scientifique.
- ▶ **la mise à disposition de ressources humaines** (gestion administrative, montage de projets, recherche de financements, conseils juridiques, communication...) **et matérielles** (mise à disposition de salles, visioconférence...) : voir document joint « *Les services de l'UMS* ».
- ▶ **un soutien financier à la mise en œuvre des projets.**  
Conditions et modalités de gestion financière des projets soutenus par l'UMS MSHB : la gestion est soit prise en charge par la MSHB, soit fait l'objet d'une avance échelonnée de liquidité au laboratoire gestionnaire par voie de convention.  
Dépenses non éligibles : le financement de thèses et de post-doctorats est exclu.

## Durée

---

Le projet est d'une durée limitée. Celle-ci ne peut excéder trois ans.

Les projets devront donner lieu à la rédaction d'un rapport final.

Lorsque sa durée est supérieure à un an, un compte-rendu d'avancement sera demandé. Le Comité de labellisation examinera chaque année ces bilans, discutera des projets dont l'avancement n'est pas conforme aux prévisions, et décidera des mesures adaptées à mettre en œuvre.

## Modalités de réponse

---

Les projets seront présentés sous la direction d'un seul responsable, les rôles spécifiques des différents partenaires et la répartition prévisionnelle des moyens financiers devant être précisés.

Ils devront préciser les modalités de leur mise en œuvre ainsi que leur finalité (ex : publications, projet ANR, projet européen, etc.).

Ils seront visés par les directeurs des unités de recherche impliquées, le cas échéant par le directeur de la fédération de recherche concernée.

Le formulaire de soumission doit être obligatoirement rempli et inclure un dossier scientifique (voir la partie « dossier scientifique » du formulaire ci-joint). Une version word du dossier de soumission est disponible sur le site de la MSHB.

Si un soutien financier est demandé, le projet devra comporter un **budget prévisionnel total du projet, détaillé et pluriannuel** (voir la partie « moyens financiers demandés » du formulaire ci-joint) avec une présentation par postes de dépenses (déplacements, vacations, équipement, documentation, reprographie...) et faisant apparaître le cas échéant les contributions demandées ou obtenues auprès d'autres organismes. (Les budgets ne doivent en aucun cas inclure de frais de gestion des laboratoires et des organismes d'appartenance.)

## Modalités d'acheminement et d'examen par le Comité de labellisation

---

Le Comité de labellisation de la MSHB a en charge l'évaluation des projets. Il est composé de douze enseignant(e)s-chercheurs/chercheuses ou chercheurs/chercheuses dont quatre sont désignés par les Universités, quatre sont nommés par la Direction du département SHS du CNRS, quatre sont nommés par la Présidence du réseau des MSH.

La procédure comprend les étapes suivantes :

Au moins un mois et demi avant la date de clôture pour le dépôt des dossiers, le porteur de projet dépose une lettre d'intention via le formulaire en ligne prévu à cet effet sur le site de la MSHB. Le porteur y décrit brièvement son projet ainsi que le contexte dans lequel il pourra se réaliser (partenariats, financements annexes...). Il pourra ainsi s'assurer avec les responsables de pôles concernés<sup>1</sup> et/ou le chargé de projet<sup>2</sup>, de la pertinence de son initiative par rapport aux thèmes et critères de la MSHB.

Après visa des directeurs des unités de recherche impliquées ou, le cas échéant, du directeur de la fédération de recherche, les projets complets et définitifs sont communiqués par voie électronique et papier à la MSHB conformément au calendrier des appels à projet.

Les chargés de projets de la MSHB sont susceptibles de prendre contact avec le porteur pour d'éventuels compléments d'information.

S'ils sont recevables, les projets sont acheminés au Comité de labellisation pour examen ; un rapporteur issu du Comité de labellisation et un expert extérieur sont désignés pour chaque projet. Les responsables de projet pourront être auditionnés si besoin est. Les résultats des délibérations du Comité de labellisation sont rendus publics. En cas de rejet, les raisons en sont livrées au porteur du projet.

---

<sup>1</sup> Cf. coordonnées ci-après

<sup>2</sup> Cf. coordonnées ci-après

► **Direction**

- **Christian Le Bart**, Directeur (prenom.nom@mshb.fr)
- **Sylviane Llinares**, Directrice adjointe (prenom.nom@univ-ubs.fr)
- **Christian Bougeard**, Directeur adjoint (prenom.nom@univ-brest.fr)

► **Équipe administrative**

- Responsable administrative : **Valérie Bleunven**  
prenom.nom@mshb.fr / 02 99 65 62 63
- Chargées de projets :
  - **Carolle Lermet** ~ prenom.nom@mshb.fr ~ 02 99 65 62 61  
Pôles *MAA* et *Usage des TIC*
  - **En cours de recrutement** ~ prenom.nom@mshb.fr ~ 02 99 65 62 66  
Pôles *Gouvernance, Sociétés et Santé* et *émergence thématique*
- Chargée de communication : **Catherine Godest**  
prenom.nom@mshb.fr ~ 02.99.65.62.65
- Production audiovisuelle et médiation scientifique : **Yvon Guillon**  
prenom.nom@mshb.fr ~ 02 99 65 62 64
- Comptabilité-secrétariat :
  - **Angélique Mahé** ~ prenom.nom@mshb.fr ~ 02 99 65 62 62
  - **Maëlys Goutté-Saaddedine** ~ prenom.nom@mshb.fr ~ 02 99 65 62 60

► **Pôle « Sociétés et santé »**

- Responsables :
  - **Marcel Calvez**, Rennes 2 (prenom.nom@univ-rennes2.fr)
  - **Jeanine Pommier**, EHESP (prenom.nom@ehesp.fr)

► **Pôle « Usages des TIC – M@rsouin »**

- Responsables :
  - **Godefroy Dang Nguyen**, Télécom Bretagne (prenom.nom@telecom-bretagne.eu)
  - **Thierry Morineau**, UBS (prenom.nom@univ-ubs.fr)

► **Pôle « Mondes armoricains et atlantiques »**

- Responsables :
  - **Gérard Borrás**, Rennes 2 (prenom.nom@univ-rennes2.fr)
  - **Christian Bougeard**, UBO (prenom.nom@univ-brest.fr)

► **Pôle « Gouvernance »**

- Responsable :
  - **Mathieu Leprince**, Rennes 1 (prenom.nom@univ-rennes1.fr)

# Les services de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne

## Cellule « ingénierie de projets »

- ▶ La cellule « ingénierie de projets » a pour mission le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets : dans la **phase de montage de leurs projets MSHB** (aide au montage de projets interdisciplinaires / inter-établissements / internationaux susceptibles de recevoir le label de la MSHB) ;
- ▶ puis dans la **phase de développement des projets labellisés** par l'aide au montage de réponses à des appels à projets externes régionaux, nationaux et/ou internationaux (type Ministères, ANR, PCRD...) portés par la MSHB et le laboratoire porteur.

Pour répondre à ces missions, la cellule « ingénierie de projets » offre les services suivants :

Pour répondre à ces missions, la cellule « ingénierie de projets » offre les services suivants :

- ▶ veille et diffusion d'une information ciblée en adéquation avec les thématiques de recherche de la MSHB ;
- ▶ assistance aux porteurs des projets labellisés MSHB dans la préparation de réponses à des appels à projets : recherche de partenaires, identification des opportunités de financement, aide à la rédaction (en particulier les parties non scientifiques) et au montage administratif et financier des projets.

Contacts : 

- Carolle LERMET, Pôle MAA, Pôle Usage des TIC
- En cours de recrutement, Pôle Gouvernance, Pôle Sociétés et Santé

## Cellule « gestion financière »

La cellule « gestion financière » offre un service d'assistance aux porteurs des projets labellisés MSHB dans la **phase d'exécution** de leurs projets.

Elle assure le suivi des éléments financiers des projets : engagement, mandatement, émission de titres de recettes, comptes-rendus et bilans.

Contacts : 

- Angélique MAHÉ
- Maëlys GOUTTE-SAADDEDINE

## Cellule « communication, médiation scientifique et production audiovisuelle »

La cellule « communication » intervient dans la **phase de mise en oeuvre des projets** soutenus par la MSHB. Elle offre les services suivants :

- ▶ **L'organisation ou l'aide à l'organisation de manifestations scientifiques** soutenues par le Conseil scientifique de la MSHB.

Cette aide peut concerner les différentes étapes de l'information et/ou de l'organisation et peut se traduire de deux manières :

- organisation « clés en main » : prise en charge intégrale de la logistique, de la communication, des inscriptions, du suivi financier, etc.
- aide partielle : conception de supports de communication (réalisation d'affiches, de programmes), diffusion ciblée, etc.

- ▶ **L'aide à l'élaboration de projets de production audiovisuelle**

Les porteurs de projets labellisés MSHB désireux d'utiliser l'image, le son et le multimédia comme sources ou supports de communication de leurs travaux peuvent bénéficier de conseils et d'un soutien pour :

- l'écriture du projet, la rédaction du cahier des charges, l'écriture du scénario
- l'évaluation des besoins en termes de ressources humaines et matérielles

- les droits d'auteur, les conventions et le suivi des partenariats (public/privé)
- l'organisation et la programmation des opérations de tournage, de montage, de numérisation, d'édition et diffusion

▶ **Des actions d'information et de communication**

La communication a pour objectif d'informer tant sur le plan administratif que scientifique. Les vecteurs de cette information sont :

- le flash info (édition électronique) et la lettre d'information (édition électronique et papier),
- une plaquette institutionnelle,
- le site internet de la MSHB qui contient des informations sur la structure, sur les projets en cours ainsi que l'ensemble des actualités en SHS à la fois sur l'ensemble de la Bretagne mais également au niveau national en lien avec les thématiques des pôles de recherche.

▶ **La promotion de la culture scientifique**

La MSHB participe chaque année à la Fête de la Science

- En 2011, le stand intitulé « Brocéliande, histoire d'une forêt mythique : bois et métallurgie au Moyen Âge » a reçu la visite du recteur d'académie Alexandre Steyer. Plus d'une centaine d'enfants sont venus découvrir la forêt de Brocéliande à travers les yeux des chercheurs.
  - Intervenants : CReAAH UMR CNRS 6566 > Dominique Marguerie, Directeur de Recherche CNRS > Jean-Charles Oillac, Doctorant
- En 2010, elle présentait un stand sur les « Campagnes de prévention et santé : images en débat »
  - Intervenants : Marcel Calvez, sociologue, Rennes 2 > Michaël Rinn, linguiste, UBO Brest > François Bissege, doctorant EHESP/CRAPE

- Contacts
- Catherine GODEST, chargée de communication
  - Yvon GUILLON, médiation scientifique et culturelle

## Cellule « logistique »

---

Service de réservation des deux salles de réunion de la MSHB via le [formulaire en ligne](#).

- ▶ Salle 1 : Grande salle équipée d'un système de visioconférence ainsi que d'un vidéo projecteur  
Capacité d'accueil : 25 à 30 personnes en mode réunion et maximum 50 personnes en mode conférence.
- ▶ Salle 2 : Une petite salle équipée d'un paper board (possibilité de bénéficier d'un vidéo projecteur sur demande)  
Capacité d'accueil : 12 à 15 personnes en mode réunion

- Contacts :
- Maëlys GOUTTE-SAADDEDINE
  - Angélique MAHÉ